

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1101 AFP et stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnelle			
Ancien Code	PEUN1B11AFPS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C /Z/B/Z/C/ EUB1110		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Christine DEBLED (debledc@helha.be) Isabelle FAYT (fayti@helha.be) HELHa Gosselies Isabelle LADURON (laduroni@helha.be) Yasmine GAIED (gaiedy@helha.be) Emeline CHERDON (cherdone@helha.be) Laurence MISONNE (misonnel@helha.be) Johanna VAN DE PLAS (vandeplasj@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be) Sophie COUTIER (coutiers@helha.be) Dorothée DEBLIQUY (debliquydo@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Découvrir le contexte scolaire (l'institution, l'école et la classe) et la profession

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

Sous Compétence 1.3 Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

1.3.2 faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat

positif, et non un lieu de sélection

Sous Compétence 1.4 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

1.4.1 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.3 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

3.3.1 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

Sous Compétence 3.9 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

3.9.1 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

1. Observer et décrire le fonctionnement d'une école fondamentale : son organisation, son projet pédagogique, son projet d'établissement, ...
2. Observer et décrire le fonctionnement d'une classe : disposition spatiale, organisation temporelle, activités, gestes professionnels, ...

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN1B11AFPS1A AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1	60 h / 2 C
PEUN1B11AFPS1B Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1	30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN1B11AFPS1A AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1	20
PEUN1B11AFPS1B Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée (une seule épreuve).

La note de l'UE est commune pour toute l'unité d'enseignement.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1			
Ancien Code	22_PEUN1B11AFPS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB1111		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be) Sophie COUTIER (coutiers@helha.be) Dorothée DEBLIQUY (debliquydo@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les ateliers de formation professionnelle visent essentiellement la préparation des stages en alliant théorie et pratique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Voici les acquis d'apprentissage terminaux:

1. Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale.
2. Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, réglementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
3. Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité
4. Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique
5. Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.
6. Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession.
7. Démontrer une compréhension et une adhésion aux enjeux de la langue de scolarisation et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, conscient des inégalités d'accès à la culture de l'école.
8. Dans un collectif de professionnels, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques inclusives et interdisciplinaires au bénéfice de l'apprentissage et du bien-être de tous les élèves et de la qualité du climat scolaire (bienveillance).
11. Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les ateliers de formation professionnelle proposent aux étudiants un ensemble d'activités susceptibles de faire émerger des compétences méthodologiques et un regard réflexif sur celles-ci.

Outiller et guider l'étudiant dans ses premières démarches de rencontre avec le terrain.

Démarques d'apprentissage

Les ateliers permettent aux étudiants d'expérimenter, d'observer et d'analyser les différentes composantes de la profession. Par des travaux de groupe ou individuels, ils vivront les diverses situations comme acteurs et/ou observateurs.

Les cours permettront d'apporter des balises pour l'observation de terrain.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les ateliers se basent sur une pédagogie participative. Ainsi, la participation active aux ateliers est nécessaire à la réussite.

Des feedbacks collectifs sont donnés lors des cours suite aux différentes activités réalisées.

Sources et références

Sources référencées aux cours et sur connected.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous documents fournis en cours et disponibles sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un travail sera à remettre dès le début de la session, sur base de l'observation réalisée en classe de stage (stage 1 + journées d'écoute) et remobiliser les concepts découverts aux cours (réaliser également des liens avec le cours "Se préparer à la profession").

Evaluation intégrée qui comprend le stage 1.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1			
Ancien Code	22_PEUN1B11AFPS1B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB1112		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be) Sophie COUTIER (coutiers@helha.be) Dorothée DEBLIQUY (debliquydo@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le stage permet d'avoir un premier contact avec le terrain et de se rendre compte des exigences de la profession.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

1. Observer et décrire le fonctionnement d'une école fondamentale
2. Observer et décrire le fonctionnement d'une classe

Voici les acquis d'apprentissage terminaux:

1. Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale.
2. Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, réglementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
3. Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité
4. Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique
5. Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.
6. Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession.
7. Démontrer une compréhension et une adhésion aux enjeux de la langue de scolarisation et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, conscient des inégalités d'accès à la culture de l'école.
8. Dans un collectif de professionnels, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques inclusives et interdisciplinaires au bénéfice de l'apprentissage et du bien-être de tous les élèves et de la qualité du climat scolaire (bienveillance).
11. Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Observation et description du fonctionnement d'une école fondamentale et d'une classe.

1. Observer et transcrire les habitudes de classe
2. Observer et analyser les interactions sociales.
3. Décrire des séquences d'activités et les analyser au regard des concepts abordés aux cours.
4. Première prise de contact avec les élèves par le biais de certaines activités proposées à la HE.

Démarches d'apprentissage

Apport de balises pour l'observation.

Guidage, soutien, conseils.

Coaching de stage.

Lectures.

Dispositifs d'aide à la réussite

Feedbacks.

Echanges réguliers avec le maître de stage.

Questions/réponses avec les professeurs de la HE.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports fournis sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un travail sera à remettre dès le début de la session, sur base de l'observation réalisée en classe de stage (stage 1 + journées d'écoute) et remobiliser les concepts découverts aux cours (réaliser également des liens avec le cours "Se préparer à la profession").

Evaluation intégrée qui comprend l'AFP 1.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).